



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 11 JUILLET 2024**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 02 juillet 2024
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 14
Nombre de procuration : 04

Extrait n°BC-07-2024-194

Objet : Attribution de subventions- Thématique Culture et Patrimoine.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Christian PALIN, Christian RAPHA, Thierry MARÉCHAL, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Joseph PÉRASTE.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS à Patricia PALMONT, Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR à Christian PALIN, Germain DUTON Christian RAPHA.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Félix ISMAIN, Chantal MAIGNAN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant les informations ci-après, relatives aux demandes de subvention présentées par la commission Culture Patrimoine :

Date de Réception	Porteur du projet	Intitulé du projet	Coût total du projet	Financement demandé
30/01/2024	ADC Atmosphérique	Edition 2024 du Festival en Pays Rêvé	184 000,00 €	10 000,00 €
19/02/2024	La Maison du Bèlè	Programme d'activités 2024	507 000,00 €	50 000,00 €
19/04/24	Naturel Fusion	Programme Annuel	20 374,00 €	5 000,00 €
25/04/2024	ART CONNEX	Saveurs Indiennes	75 000,00 €	10 000,00 €
02/04/2024	Martinique Inde	Programme d'activités 2024 -	169 900,00 €	50 000,00 €

Considérant que les membres de la commission culture patrimoine réunis le 16 avril 2024 ont émis un avis favorable pour l'attribution de subventions d'un montant de :

- 10.000 euros pour ADC Atmosphérique,
- 30.000 euros pour la maison du bèlè ;

Considérant que les membres de la commission culture patrimoine réunis le 29 mai 2024 ont émis un avis favorable pour l'attribution de subventions d'un montant de :

- 2.500 euros à Natural Fusion,
- 5.000 euros à ART CONNEX,
- 25.000 euros à Martinique Inde ;

Considérant que les membres de la commission mixte subvention-finances, réunis le 19 juin 2024, ont émis un avis favorable pour l'attribution de subventions d'un montant de :

- 8.000 euros pour ADC Atmosphérique,
- 25.000 euros pour la maison du bèlè,
- 2.500 euros à Natural Fusion,
- 5.000 euros à ART CONNEX,
- 20.000 euros à Martinique Inde ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE**Article 1 :****D'attribuer** les subventions comme suit :

Montant attribué	Bénéficiaire	Projet
8 000,00 €	ADC Atmosphérique	Edition 2024 du Festival en Pays Rêvé
25 000,00 €	La Maison du Bèlè	Programme d'activités 2024
2 500,00 €	Naturel Fusion	Programme Annuel
5 000,00 €.	ART CONNEX	Saveurs Indiennes
20 000,00 €	Martinique Inde	Programme d'activités 2024 -

Article 2 :**D'autoriser** le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**Article 3 :**

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote
Pour : 18
Contre : 00
Abstention : 00
Abstention déclarée : 00
Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 01 août 2024

Le Président



Bruno Nestor AZÉROT